

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 1^{er} septembre 2012 portant dissolution du centre d'instruction élémentaire de conduite de l'école de gendarmerie de Fontainebleau

NOR : INTJ1230437A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la sécurité intérieure ;
Vu le code de la défense,

Arrête :

Article 1^{er}

Le centre d'instruction élémentaire de conduite de l'école de gendarmerie de Fontainebleau est dissous à compter du 1^{er} septembre 2012.

Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 1^{er} septembre 2012.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,
R. LIZUREY